



Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2015

Le vingt neuf janvier de l'année deux mille quinze, à dix sept heures, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles dûment convoqué, s'est réuni à l'Office de Tourisme de Sénas, sous la Présidence de Mohamed Rafai.

Etaient présents à la table des votants :

Jean-Benoît Hugues – Mairie des Baux de Provence, Rémy Thieuloy – Mairie de Fontvieille, Laurent Geslin – Mairie de Mas Blanc des Alpilles, Jack Sautel- Mairie de Maussane les Alpilles, Richard Frèze – Mairie de Mouriès, Claudette Zavagli – Mairie d'Orgon, Monsieur Jean-Denis Santin – Mairie du Paradou, Mireille Henry – Mairie de Saint Martin de Crau, Claude Sanchez – Mairie de Saint Etienne du Grès, Stéphane Guignard – Mairie de Saint Rémy de Provence, Henri Pons – Mairie d'Eyguières, Roger Berto – Mairie de Lamanon, Patricia N'Guyen – Mairie de Sénas, Mohamed Rafai – Conseiller régional Provence Alpes Côte d'Azur.

Etaient également présents dans la salle mais non votant :

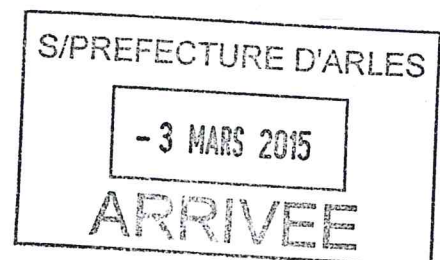
Christine Vézilier – Mairie d'Eyguières, Jean-François Michelon – Mairie de Sénas, Marcel-Yvon Blanc – Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, Régis Lilamand – Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône, Fanny Lanux – Région Provence Alpes Côte d'Azur, Eric Blot – Directeur du Parc naturel régional des Alpilles, Christophe Vallet – Responsable Administratif et Financier du Parc naturel régional des Alpilles, Romain Lacuisse – Chargé de Communication du Parc naturel régional des Alpilles, Catherine Pascal-Sautecoeur – Assistante de direction du Parc naturel régional des Alpilles.

Ont donné pouvoir :

Régis Gatti – Mairie d'Aureille à Henri Pons – Mairie d'Eyguières
René Fontès - Mairie d'Eygalières à Laurent Geslin – Mairie de Mas Blanc des Alpilles
Bernard Chareyre – Mairie de Tarascon à Claude Sanchez – Mairie de Saint Etienne du Grès
Hervé Chérubini - Conseiller général des Bouches du Rhône à Jack Sautel- Mairie de Maussane les Alpilles
Jacky Gérard - Conseiller général des Bouches du Rhône à Roger Berto – Mairie de Lamanon
Claude Vulpian – Conseiller général des Bouches du Rhône à Mohamed Rafai - Conseiller régional Provence Alpes Côte d'Azur

DELIBERATION N° CS-2015-01

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2015



Monsieur le Président expose :

- Considérant que le Débat d'Orientation Budgétaire doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif, il est demandé au Comité syndical de bien vouloir prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2015.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Décide :

- De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2015 ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré
les jours, mois et an Susdits
au registre suivant les signatures
pour extrait conforme,
le Président

Mohamed Rafai

